308+

vivre l'architecture

NUMÉRO 48 - AUTOMNE 2020

Le journal des Architectes et de l'Architecture
de la région Nouvelle-Aquitaine.

ÉDITO

D'une crise à la recherche.

Djalil MOKRANE, conseiller de l'Ordre, référent transition écologique.

Nécessité fait loi.
Créée dans l'urgence, la cellule dite « de crise » du CROA NA a permis de maintenir, de créer et de développer un dialogue permanent aux niveaux institutionnel comme interprofessionnel avec des organismes décisionnels tels que les préfectures, la Région Nouvelle-aquitaine, nos départements, les fédérations du bâtiment et des travaux publics, les bailleurs sociaux, les intercommunalités, les SEM* locales, etc. et ainsi faire connaître nos savoirs faire, notre expertise et nos ancrages territoriaux pour réagir face à cette situation inédite.

Grâce aux réunions en audio et/ou visio-conférences auxquelles les conseiller(e)s ont participé sans compter leur temps, la profession a su légitimer sa participation et être force de proposition. Des comités départementaux interprofessionnels vont continuer à échanger régulièrement dans certains départements. Malgré le confinement imposé et les distances, plusieurs actions ont été menées :

- des alertes pour contribuer à réduire les impacts de la crise, auprès des Direccte pour les questions de chômage partiel, auprès des services instructeurs pour la réception et l'instruction des dossiers,
- la participation des conseillers de l'Ordre aux comités de concertation mis en place par les préfets, dans les 12 départements et la région Nouvelle-Aquitaine, permettant d'alerter l'État sur les difficultés rencontrées sur le terrain et d'établir des communiqués de presse,
- le dialogue permanent avec la filière du BTP et la signature de chartes partenariales départementales de bonnes pratiques pour la reprise des chantiers sous l'égide de la Préfète de région,
- l'accompagnement juridique et pratique des architectes, des maîtres d'ouvrage et renforcement du service d'entraide existant par la production d'un « carnet de bord chantier », téléchargé plus de 3 000 fois,
- le recrutement d'architectes spécialement formés pour accompagner les confrères en difficultés et la mobilisation sans faille des services de l'Ordre pendant toute la durée du confinement,
- la création du cycle « transitons énergét(h)iquement » : trois visio-conférences en direct faisant converser des personnalités de référence sur l'économie des ressources, la biodiversité, l'urbanité et la stratégie territoriale.

Le temps n'a pas été perdu et des évidences incontournables se sont révélées, à savoir :

- relever au plus vite les enjeux environnementaux et sociétaux planétaires,
- produire d'autres types de logements (modulables et avec des espaces extérieurs) et construire l'urbanité autrement en commençant par réparer la ville,
- mettre nos réflexions en commun avec d'autres professions, scientifiques, environnementalistes, etc et créer et maintenir de nouvelles passerelles partenariales.

Le Conseil de l'Ordre des architectes de Nouvelle-Aquitaine a réussi sa fusion régionale et a acquis une dimension supplémentaire.

Forte de cette expérience, de sa capacité à se mobiliser face à l'imprévu et de la volonté de pérenniser les liens avec les instances territoriales et régionales, cette cellule se ré-oriente vers des choix politiques pour mieux communiquer avec les architectes inscrits et attirer leur participation active face aux défis à venir.

Ce que les conseillers de l'Ordre ont fait pour vous.

Représentation de la profession auprès des pouvoirs publics ◊ Depuis le déconfinement, plusieurs conseillers ont participé aux Comités de concertation État – Filière BTP mis en place par les préfets dans les douze départements de Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'à l'échelon régional : V. Gravière (NA), H. Turlier (19), A. Jugi (23), J. Mogan (33), F. Bua (16), D. Mokrane (47), S. Tardieu (64) et P. Mulnet (86) ont ainsi participé à 15 réunions. V. Gravière a porté la parole des architectes aux réunions de l'Interprofession Nouvelle-Aquitaine composée du CROA, de la FPI, de l'URHLM et de la FFB les 2 juin et 7 juillet.

Institution ordinale ◊ En plus des réunions officielles de Conseil et de Bureau chaque vendredi, les conseillers ont travaillé en Commissions Communication-Evènementiel et Comité de rédaction du Journal 308+ les 5 juin, 17 juin, 19 juin, 9 juillet et 21 juillet (M. de Hoym de Marien, S. Tardieu, V. Gravière, P. Cazaux, P. Vettier, V. Souffron, H. Turlier, F. Mazabraud, S. Bertrand). La Cellule de crise Covid-19 s'est réunie les 12 juin, 19 juin et 9 juillet (D. Mokrane, V. Gravière, P. Mulnet, B. Engel, A. Jugi, P. Vettier, V. Souffron, B. Montarou, P. Cazaux, F. Bua, J. Boutet, H. Turlier, F. Mazabraud, K. Simon, S. Bertrand, J. Mogan, C. Gaudin). B. Engel et P. Mulnet ont représenté le CROA à l'assemblée générale de MAJ Poitiers le 8 juin. B. Montarou et P. Cazaux ont participé à la Commission des finances du 17 juillet. V. Gravière et P. Vettier ont siégé à une réunion entre le Conseil national et les présidents de Conseils régionaux le 29 juin. Des réunions de travail ont eu lieu avec le Barreau de Bordeaux les 17 juin et 7 juillet (S. Tardieu, M. de Hoym de Marien, C. Le Calvé) en vue de préparer les JNArchi. Sur le même sujet, M. de Hoym de Marien a représenté le Conseil à une réunion de la DRAC le 30 juin, et J. Boutet à une réunion d'information des architectes le 8 juillet. P. Cazaux a participé au groupe de travail national sur l'évolution de la profession les 24 juin et 15 juillet. V. Gravière et M. de Hoym de Marien ont participé au labo #3 Architecture & Communication du 30 juin. Les conseillers du Pôle de Limoges se sont réunis le 7 juillet (A. Jugi, H. Turlier), ceux du Pôle de Poitiers le 30 juin (B. Montarou, C. Gaudin, B. Engel, P. Mulnet, P. Vettier, F. Bua, J. Boutet).

Filière Bâtiment ◊ Le 12 juin, V. Gravière a suivi la conférence AMO-NA sur les matériaux biosourcés. Les 15 juin et 2 juillet, B. Digneaux a siégé au conseil d'administration de l'EnsapBx. P. Rouquette a siégé au jury du Prix régional de la construction bois le 25 juin, ainsi qu'à l'assemblée générale de la CERC le 1er juillet. Les 29 et 30 juin, P. Cazaux, V. Souffron, C. Gaudin, B. Digneaux, S. Tardieu, K. Simon et J. Mogan ont présidé les jurys HMONP de l'EnsapBx. F. Mazabraud a assisté à l'assemblée générale du CAUE 87 le 29 juin. De même de B. Engel au CAUE 79 le 2 juillet.

Litiges, déontologie et défense de la profession ◊ Les 11 juin et 9 juillet, D. Mokrane, B. Digneaux, C. Gaudin, J. Boutet, V. Souffron, J. Gadrat et L. Kosmina ont traité les dossiers de la Commission Juridique.

Marchés publics ◊ Plusieurs conseillers ont participé aux réunions de la Commission Marchés publics du CROA et ont échangé avec plusieurs maîtres d'ouvrage publics les 18 juin, 23 juin, 25 juin et 9 juillet (F. Bua, F. Mazabraud, H. Turlier, A. Jugi).

L'Ordre et vous. Comment le voyez-vous ? Comment le voulez-vous ?

Séverine TARDIEU, vice-présidente du Conseil de l'Ordre de Nouvelle-Aquitaine.

CROA Nouvelle Aquitaine : enquête sur les architectes, leurs attentes et la communication ordinale – Les résultats.

À quelques mois de la fin du mandat et dans la perspective d'un travail de réflexion pour l'élaboration d'une stratégie de communication adaptée pour l'institution, la commission communication de l'Ordre de Nouvelle-Aquitaine a réalisé une enquête auprès des architectes de la région.

Ce sondage à dimension démographique, économique et de satisfaction, avait pour objectif d'évaluer l'image de l'institution auprès des architectes, de mieux les connaître afin d'adapter les services et la communication de l'institution à leurs besoins. Bien que préparé en amont, elle a été lancée pendant le confinement lié à la crise sanitaire Covid-19.
Elle s'est déroulée du **30 mars au 11 mai** (un envoi initial et deux relances : une première le 9 avril puis une seconde le 29 avril).

Cette enquête a été adressée à tous les architectes inscrits à l'Ordre Nouvelle-Aquitaine, soit 2 398 architectes au moment de l'envoi.

Sur ces 2 398 architectes, 427 ont répondu à l'enquête (soit 18 % de retour).

Les profils

Répartition des réponses sur la Nouvelle-Aquitaine

Les architectes ont donc été nombreux à répondre à l'enquête, et le taux de réponse est homogène par département, il correspond à la répartition des architectes sur le territoire.

On retrouve ainsi la forte densité d'architectes en Gironde, ainsi en Pyrénées Atlantiques et en Charente maritime.

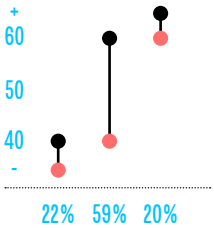

Répartition par tranches d'ages.

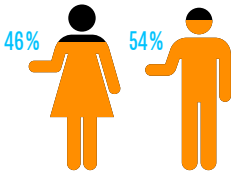

Répartition par genres.

Les agences

- Seulement **14 %** sont associés.
  La moitié des agences ont un CA < 100 000 € par an et **51 %** des agences ont des trésoreries de 15 jours à 2 mois.
- La majorité des architectes qui ont répondu travaillent seuls. Nous observons une très forte proportion de petites structures, notamment d'architectes travaillant seuls.

La commande

On note aussi que :

- **57 %** des commandes seulement sont des missions complètes.
- **82 %** des architectes ne font jamais de concours
- **46 %** des architectes ne répondent pas à des marchés publics
- Alors que d'usage on considère que **10 %** seulement des maisons individuelles sont confiées aux architectes, ce marché correspond malgré tout au plus fort taux de commandes.
- La commande privée (particuliers et professionnels) représente le marché le plus important pour les architectes ayant répondu.
- On note également que la forte proportion de commandes non complètes est à relier principalement aux marchés privés.
- La métropole a une influence sur le territoire : pour **43 %** des architectes établis en Gironde, **47 %** y ont une part d'activité.
- Mais les villes de – de 50 000 habitants et les espaces ruraux génèrent de l'activité pour **60 %** des architectes.
- Si la métropole et les grandes villes génèrent de nombreuses commandes, une grande majorité des architectes travaillent sur tout le territoire.

L'analyse

Matthieu DE MARIEN, conseiller de l'Ordre de Nouvelle-Aquitaine, r

De l'analyse de l'enquête transparaît le besoin d'une communication de l'Ordre auprès du grand public. D'une part pour expliquer plus précisément le rôle de l'architecte, méconnu ou mal connu des non-professionnels. Plus généralement il est demandé de diffuser de la culture architecturale. C'est ici le rôle, entre autre, des maisons de l'architecture, partenaires privilégiées de l'Ordre. Mais nous participons à l'éveil à l'architecture des plus jeunes à travers des ateliers pédagogiques, notamment pendant les JNA.

Les architectes souhaitent plus de proximité et de solidarité entre eux. La crise sanitaire nous a obligés à développer des outils de diffusion numérique, les 3 conférences web Transitons énergét(h)iquement, ont été un franc succès. L'impact auprès des auditeurs (6 000 connexions), le direct, le chat en ligne, la possibilité de revoir l'émission, autant d'arguments qui naturellement ont séduit la plupart des confrères. Nous ne pouvons plus nous passer d'un tel outil et nous nous efforcerons à ce qu'il soit désormais le support privilégié de nos événements.
Par extension, l'idée d'un espace de rencontre collaboratif est intéressante à développer.
Il peut prendre la forme de mini programmes à thèmes : juridiques, comptables, techniques, etc. L'avantage du direct et de l'interactivité permise, par l'intervention d'un auditeur à l'écran ou sa participation dans la discussion écrite, renforce évidemment l'attractivité d'un tel support.

Mais il n'en demeure pas moins que les réunions physiques sont tout aussi essentielles. Bordeaux et les pôles de Limoges, Poitiers et Pau doivent jouer en cela un rôle primordial, sur l'ensemble du territoire. Conférences, table-rondes, visites de chantier, autant d'occasions de se réunir, d'échanger, de partager. Les événements de petites tailles et plus ciblés seront privilégiés.

e, référent évènementiel.

Le rapprochement de l'Ordre avec les partenaires du cadre bâti (Syndicats, Fédérations, CAUE) doit se renforcer sans cesse avec l'objectif d'une information professionnelle la plus complète. Le travail avec les services instructeurs, à l'heure de la dématérialisation des permis de construire, sollicitée par un grand nombre, est déjà à l'œuvre.

Mais nous notons l'envie des confrères d'une ouverture encore plus large. L'Ordre va ainsi travailler à établir des connexions en direction de professionnels et d'associations complémentaires : les autres ordres, des associations environnementales, des sociologues, etc. ; tel que cela a été amorcé dans les conférences web du séminaire avec France Nature Environnement et l'Office International de l'Eau ou pour l'événement en cour sur l'espace public pour les JNA, co-produit avec l'Ordre des avocats.

L'enquête révèle des revendications qui ne sont pas du ressort de l'Ordre. Rappelons ici que l'Ordre des architectes n'a pas pour mission d'assurer la protection de la profession qui est le rôle des syndicats, mais qu'il a celle de garantir la qualité de la conception architecturale qui a été décrétée d'intérêt public par la loi. Elle permet d'avoir une image actualisée et quantitative des profils des confrères. Cela va nous permettre de répondre plus précisément aux attentes et d'interroger à nouveau les outils mis en place. Une enquête annuelle, qui peut être à thème ou plus spécifique, va ainsi être proposée.

Dissolution de l'association MAJ formation Poitiers.

Le centre de formation des architectes de Poitou-Charentes, APC Formation, a été créé en novembre 2011. L'association a dû changer de nom en 2018 pour homonymie au registre INPI. L'équipe d'APC formation a devancé les difficultés futures des petits centres de formation : une professionnalisation justifiée et croissante de la formation, la fusion de la Région Poitou-Charentes et de certaines forces vives avec la Nouvelle Aquitaine, et saisi ces opportunités pour se rapprocher du grand centre de formation Aquitain, le CFAA qui devenait lui-même MAJ Formation continue architecture et cadre de vie. APC formation en est devenu le satellite MAJ Poitiers. Pendant deux ans, il a vécu une étape de transition et de forte communication vers les architectes de Poitou-Charentes pour créer l'habitude de se former avec MAJ sur tout le territoire de la nouvelle région : pari gagné. L'année 2020 est maintenant celle de la dissolution de MAJ Poitiers. Légèrement différée avec le covid, elle sera effective dans les premières semaines de la rentrée.

FORMEZ VOUS AVEC MAJ

Commission marchés publics

La commission marchés publics vous annonce l'évolution de son espace sur le site le 308.com. Nous mettons à votre disposition des ressources en ligne et les actions de la commission : l'ensemble des interventions, des synthèses des courriers sur les sujets récurrents adressés aux maîtres d'ouvrage, les articles de la Newsletter hebdomadaire et du journal du 308+, des référentiels de la commande publique et d'autres informations utiles.
Nous vous invitons à le consulter régulièrement

www.le308.com/marches-publics

Entreprendre ensemble pour une relance solidaire.

Muriel BOULMIER, présidente de l'Union régionale HLM Nouvelle-Aquitaine.

1 - La région Nouvelle Aquitaine est forte de sa population, de ses acteurs et de la diversité de ses territoires. Cette diversité rend d'autant plus important le discernement et le partage entre partenaires.

Nous échangeons régulièrement pour faire valoir nos spécificités, identifier nos convergences et nos débats. Ce contact régulier est nécessaire à l'analyse que nous faisons de notre environnement et des enjeux que nous partageons.

L'interprofession est pour nous un réseau indispensable pour faire prospérer les réflexions et aborder les projets de manière raisonnée.

2 - Nous avons tous dû réagir et nous organiser. En ce qui concerne les 55 organismes HLM de Nouvelle Aquitaine nous avons progressé par étapes d'urgence.

La première fut de protéger les plus fragiles et isolés, la seconde a été de sécuriser les cadres de vie des habitants grâce à l'engagement de nos collaborateurs, la troisième a été de mener une réflexion, sur les chantiers, les attributions, les permis de construire, les financements etc. que nous avons partagée au sein de l'interprofession.

En effet notre métier nous amène à être tout à la fois :

- investisseurs quand les HLM représentent chaque année dans notre région 1,4 milliard d'euros destinés aux chantiers réalisés principalement par des PME et des prestataires locaux sur des réalisations non délocalisables,
- aménageurs du territoire puisque près de trois quarts des 4 600 communes de la Région nous comptent parmi leurs partenaires. Il est essentiel qu'il n'y ait pas de secteurs oubliés,
- et amortisseurs sociaux puisque plus de 10 % des Neo-Aquitains (630 000) habitent dans les logements que nous avons construits pour garantir que ces ménages modestes accèdent à un logement confortable à un prix abordable dans des secteurs de mixité sociale.

L'interprofession, pendant cette période a été un réel apport. Nous avons pu partager nos difficultés et faire un point régulier sur l'avancée des négociations en vue d'aboutir à des accords sécurisant pour nos mandants. Les débats, les propositions y ont été abordés de manière apaisée et constructive avec la volonté partagée de s'en sortir au mieux tous ensemble.

3 - Nous savons que le virus a arrêté le pays mais n'a pas freiné les besoins de logements. La crise a mis en lumière des exigences que certains avaient parfois oubliées... celles du logement au centre de la vie, du cadre de vie et de la proximité. Cet après confinement nous oblige à en tenir compte.

Notre challenge est de pouvoir réhabiliter à prix raisonnable. L'ère des grandes démolitions est sans doute derrière nous. L'objectif sera aussi de produire un habitat frugal en énergie, accessible et respectueux de l'environnement dans sa conception et ses matériaux. Les professionnels auront à conforter les compétences des intervenants par la formation.

Nous ne serons pas trop nombreux pour résoudre cette équation, bureaux d'études, architectes, entreprises du bâtiment, collectivités, financeurs... et nous organismes HLM qui restons les interlocuteurs de chacun pendant toutes les années qui suivent la mise en service des logements.

Nous avons tant à faire que nous savons que nous devrons l'entreprendre ensemble et de façon solidaire pour assurer notre part dans la relance du pays et le bien-être de nos habitants.

Le dialogue.

Marie-Ange GAY-RAMOS, présidente de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) Nouvelle-Aquitaine.

La reprise des chantiers passe par la discussion.

Après une crise sanitaire sans précédent qui a conduit à l'arrêt de presque tous les chantiers du bâtiment, la reprise se réalise aujourd'hui de manière dégradée. Et parce que tous les intervenants de l'acte de construire, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises sont concernés par les mesures à mettre en place pour assurer la sécurité de chacun, seul le dialogue peut permettre une reprise cohérente. Ce dialogue ne doit pas être un challenge où chacun essaye de surinterpréter les préconisations du guide de l'OPPBTP[1], mais un dialogue où chacun apporte sa part de solutions pour simplifier au maximum les procédures. Un dialogue au cours duquel doivent impérativement être aussi évoqués les surcoûts directs ou indirects qui découlent obligatoirement des mesures sanitaires nouvelles : installations, logistiques bien sûr, mais aussi toutes les baisses de rentabilité qu'engendrent les nouvelles conditions de travail en coactivité sur les chantiers.

En Nouvelle-Aquitaine, pour accélérer et donner un cadre à ce dialogue indispensable, la FFB a pris l'initiative d'inviter les représentants des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre régionaux à réfléchir ensemble à ce que pourrait être une Charte Partenariale de Bonnes Pratiques pour la gestion des chantiers. Grâce aux relations déjà anciennes avec l'Union Régionale HLM et avec l'Ordre régional des Architectes, un document a pu être rédigé et proposé à la signature en un peu plus d'un week-end ! Depuis, une quarantaine de partenaires nous ont rejoints, dont le Conseil Régional, la Ville et la Métropole de Bordeaux, le Conseil Départemental de la Creuse, etc. Tous partagent désormais les mêmes valeurs d'écoute et d'entraide pour permettre au secteur de reprendre son activité dans les meilleures conditions sanitaires et économiques.

Maintenant que la reprise des chantiers est devenue une réalité dans plus de 95 % des cas, reste à renforcer ce travail commun afin que la relance ne laisse pas à l'écart le Bâtiment, secteur qui a souffert de la pandémie, mais qui pourrait souffrir encore plus du « trou d'air » de la rentrée, si les permis de construire et les ouvertures de chantiers ne sont pas au rendez-vous. En effet, il est indispensable de lancer une multitude d'opérations afin d'apporter un maximum de visibilité à notre profession mais aussi de combattre l'offre anormalement basse qui peut replonger nos entreprises dans une période encore plus troublée.

À l'interprofession régionale de continuer à jouer « groupé » !

1 l'OPPBTP : L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics. (https://www.oppbtp.com)

Candidats évincés, faites valoir vos droits.

Maëva GREZES, juriste de l'Ordre des architectes Nouvelle-Aquitaine.

Dans le cadre de la passation d'un marché public, le maître d'ouvrage qui rejette une candidature ou une offre a l'obligation de communiquer certaines informations et de transmettre certains documents liés à la procédure.

Les informations communicables

Dans le cadre de la passation d'un marché public, l'acheteur doit notifier sans délai à chaque candidat non retenu sa décision de rejeter sa candidature ou son offre (article R.2181-1 du code de la commande publique).

Selon le type de procédure les informations suivantes seront communicables :

- dans le cadre d'une **procédure adaptée** : les motifs du rejet dans un délai de 15 jours suivant la demande et les caractéristiques et avantages de l'offre retenue ainsi que le nom de l'attributaire du marché (l'article R. 2181-2 du CCP),
- dans le cadre d'une **procédure formalisée** : les motifs du rejet, après l'attribution du marché le nom de l'attributaire, les motifs ayant conduit au choix de son offre et la date à compter de laquelle il est susceptible de signer le marché (article R.2181-1 du CCP). Et sur demande du candidat évincé l'acheteur devra communiquer dans les meilleurs délais, les informations relatives au déroulement et à l'avancement des négociations ou du dialogue si le déroulement de ces derniers n'est pas terminé ; et les caractéristiques et les avantages de l'offre retenue si le marché a été attribué (articles R. 2181-4 du CCP).

Le concours n'est pas une procédure mais une technique d'achat, le code de la commande publique reste silencieux s'agissant des informations qu'un acheteur doit communiquer à un candidat ou concurrent évincé. Par analogie, il convient d'appliquer le même régime que celui applicable aux procédures formalisées.

Le droit d'accès aux documents administratifs

Une fois la décision prise ou le marché signé, les documents composant la procédure deviennent en principe communicables à toute personne qui en fait la demande, et notamment aux candidats évincés, à condition qu'ils ne soient pas inachevés ou préparatoires à une décision finale en cours d'élaboration, et de respecter le secret en matière industrielle et commerciale (informations économiques et financières, stratégies commerciales etc.).

Dans le cadre de la passation des marchés publics, la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) a reconnu que sont communicables sans réserve :

- la liste des candidats admis à présenter une offre,
- la lettre de notification du marché,
- l'offre de prix globale de l'attributaire.

Et sont communicables après occultation des mentions protégées au titre du secret industriel et commercial :

- le PV d'ouverture des plis,
- le rapport d'analyse des offres et éléments de notation et de classement : uniquement les mentions concernant l'attributaire (à l'exception de celles couverte par le secret industriel et commercial),
- les échanges avec les candidats lors de l'éventuelle négociation, questions posées et réponses, régularisations,
- la lettre de notification du marché, la lettre de candidature (DC1 ou DC2) du candidat retenu,
- le dossier de candidature du candidat retenu (en dehors des moyens techniques et humains, des certifications, des mentions concernant le chiffre d'affaires, des coordonnées bancaires et des références autres que celles aux marchés publics).

Pour plus d'information sur la saisine de la CADA : https://www.cada.fr

La mise en route, un peu accélérée, des formations à distance.

Marie BARUSSAUD, Chargée de communication, MAJ Formation.

Le 13 mars, prise de court, l'équipe pédagogique de MAJ a décidé de passer en urgence l'ensemble des formations à distance.

Nous y pensions depuis un moment déjà, mais nous sentions que le public n'était pas prêt. Le confinement a finalement accéléré les choses. Équipe pédagogique et formateurs se sont consultés longuement sur la bonne mise en place des formations à distance. Pourrions-nous tout passer en ligne ? Les prises en charge pourraient-elles se faire ? L'obligation de formation serait-elle prise en compte avec le distanciel ? La qualité pédagogique serait-elle présente ?
Il y a eu des ratés, mais surtout de grandes réussites. Nous avons proposé des formats sur la demi-journée et des outils pour assurer la continuité des échanges. Déjà sensibles à la dématérialisation des documents de formation, MAJ est rapidement passé au tout numérique sur son espace client – de l'inscription au paiement par carte bancaire.

Le format a vite pris et les retours n'ont fait que nous conforter dans notre perspective de développement. Paroles d'Architectes :

« Je suis très satisfait [...], le confinement a permis de créer ce principe de formation à distance qui devrait être généralisé, [...]. Ce nouveau moyen de se former est pour nous très confortable et nous permettrait d'atteindre très facilement le quota d'heures escompté par l'Ordre... à refaire et à pérenniser sans hésitation... »
Sébastien B.

« Merci pour la réactivité de MAJ avec le passage d'une formation prévue en présentiel, à une formation en visio aussi rapidement ! »
Justine R.

« [...] La formation a été réalisée sur 4 matinées en télé-conférence. J'étais un peu inquiète mais l'organisation était très bien mise en place (accompagnement) et gérée tout au long de la formation. Le fait d'étaler le planning sur 4 matinées au lieu de 2 journées était plus confortable [...]. L'outil de télé-travail était facile d'utilisation et très bien pensé [...]. »
Marie C.

Maintenant, il faut penser à la suite. MAJ est aujourd'hui prêt à proposer des formations multi-modales — distanciel/présentiel.

MAJEEC – MAJ Espace En ligne Collaboratif – propose des modules courts en ligne. Il est possible d'y réaliser des évaluations, de s'y approprier des documents sous formats audio, vidéo, iconographique ou textuel, et d'y retrouver glossaires et sitographies[1].

Inauguré avec la formation sur les risques COVID 19, la formation FEEBât DynaMOE sur la rénovation énergétique, y est aussi proposée. Elle mixe différents formats : classe virtuelle, espace collaboratif et regroupements présentiels.
Les besoins et compétences professionnelles des Architectes demeurent notre priorité. De cette crise est née une nouvelle approche de la formation.

1 Liste de sites Internet, de pages web relatifs à un sujet donné.

L'agenda des formations de MAJ Formation Continue — architecture et cadre de vie.

AU 308, AVENUE THIERS, À BORDEAUX

Lundi 28 septembre
« Développer le travail collaboratif » — Label 2020

Mardi 29 et mercredi 30 septembre
« Enjeux et conséquences de la réforme de la commande publique » — Label 2020

Jeudi 1er et jeudi 8 octobre
« Négocier : optimisez votre pouvoir de persuasion » — Label 2020

Du lundi 5 octobre au vendredi 9 octobre
« Pro-paille – construire et concevoir des bâtiments en paille »

Lundi 5 octobre et mardi 6 octobre
« Couleur et architecture – niveau 1/perception » – Label 2020

Mardi 6 et mercredi 7 octobre
« Béton – connaître le matériau »

Mercredi 7 et jeudi 8 octobre
« Nouvelle approche durable de la fontainerie »

Vendredi 9 octobre
« Gérez votre temps et gagnez en efficacité » — Label 2020

Dès le lundi 12 octobre
« Indesign — Photoshop » — Label 2020

Mercredi 14, jeudi 15 et vendredi 16 octobre
« Réhabilitation durable et diagnostic technique en bâti ancien » — Label 2020

Jeudi 15 et vendredi 16 octobre
« Sketchup initiation/BIM Actalians » — Label 2020

Dès jeudi 15 octobre
« Géobiologie : initiation, perfectionnement, expertise et correctifs »

Lundi 19, mardi 20 et mercredi 21 octobre
« Concevoir un permis d'aménager » — Label 2020

Mercredi 21 et jeudi 22 octobre
« Pathologies et solutions de confortement » — Label 2020

Jeudi 22 octobre
« Dématérialisation – Chorus Pro » — Label 2020

Dès lundi 26 octobre
« Diriger votre entreprise de MOE – 7 modules » — Label 2020

Mardi 27 octobre
« Îlots de chaleur urbain et confort d'été » — Label 2020

Jeudi 29 et vendredi 30 octobre
« Conduite de réunion de chantier et gestion des conflits » — Label 2020

Vendredi 30 octobre
« Gérer les pièces du chantier/secrétariat technique »

Mardi 3 et mardi 10 novembre
« Conception et planification d'une stratégie d'entreprise »

Mercredi 4 et jeudi 5 novembre
« Règles d'accessibilité handicapés dans les ERP et le logement » — Label 2020

Vendredi 6 novembre
« Gérer les pièces du chantier/architecte »

Dès lundi 16 novembre
« Vectorworks/BIM architecture » — Label 2020

Mercredi 17, jeudi 18 et vendredi 19 novembre
« Le SOL : bases fondamentales pour une démarche d'aménagement durable » — Label 2020

Jeudi 19 et vendredi 20 novembre
« Se préparer aux nouvelles contraintes énergétiques et environnementales 2018-2020 » — Label 2020

Lundi 23 et mardi 24 novembre
« Architecte, soyez outillé face aux risques » — Label 2020

Mardi 24 novembre et mercredi 1er décembre
« Manager son équipe en agence » — Label 2020

HORS LES MURS

Lundi 28 et mardi 29 septembre à Rochefort
« Architecte, soyez outillé face aux risques » — Label 2020

Mercredi 7, jeudi 8 et vendredi 9 octobre à Rochefort
« Réhabilitation durable et diagnostic technique en bâti ancien » — Label 2020

Lundi 12 et mardi 13 octobre à La Rochelle
« Enjeux et conséquences de la réforme de la commande publique » — Label 2020

Lundi 19 et mardi 20 octobre à Bayonne
« Architecte, soyez outillé face aux risques » — Label 2020

Mardi 27 et mercredi 28 octobre à Bayonne
« Règles d'accessibilité handicapés dans les ERP et le logement » — Label 2020

Mercredi 28 et jeudi 29 octobre à Limoges
« Se préparer aux nouvelles contraintes énergétiques et environnementales 2018-2020 » — Label 2020

Vendredi 30 octobre à Limoges
« Dématérialisation – Chorus Pro » — Label 2020

Jeudi 12 et vendredi 13 novembre à Bayonne
« Maîtrisez la gestion de projet du particulier » — Label 2020

Jeudi 12 et vendredi 13 novembre à Pau
« Se préparer aux nouvelles contraintes énergétiques et environnementales 2018-2020 » — Label 2020

Mardi 17 et mercredi 18 novembre à Bayonne
« Enjeux et conséquences de la réforme de la commande publique » — Label 2020

Jeudi 19 et vendredi 20 novembre à Poitiers
« Intégration du photovoltaïque dans le bâtiment » — Label 2020

Mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27 novembre à Pau
« Réhabilitation durable et diagnostic technique en bâti ancien » — Label 2020

Jeudi 26 novembre à Bayonne
« Dématérialisation – Chorus Pro » — Label 2020

À DISTANCE, DEPUIS CHEZ VOUS

Jusqu'au 31 décembre – 100 % à distance sur MAJeec
« Les maîtres d'œuvre confrontés au risque COVID 19 »

Mardi 20, mercredi 21 et jeudi 22 octobre – en webconférence
« Architecture et couleur – aborder un projet sous l'angle de la couleur »

Jeudi 2 et vendredi 23 octobre – en webconférence
« Electrosmog : pourquoi et comment s'en protéger »

Mardi 24 et mercredi 25 novembre – en webconférence
« Apprendre à aménager son lieu de travail pour booster son activité »

Label 2020 : reconnaissance de qualité par la Branche Architecture, donnant droit à des prises en charge pouvant aller jusqu'à 100 %, pour les Architectes et leurs salariés.

L'agenda culturel de Nouvelle-Aquitaine.

Planning non exhaustif. Pour en savoir plus consultez le site www.le308.com

EN AQUITAINE

308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE

À partir du 3 septembre, 308 avenue Thiers, à Bordeaux
Cycle Transition(?). Le 308-MA souhaite interpeller autour des pratiques de l'architecture contemporaine en explorant les thématiques du réemploi de matériaux, de la proximité de production, des matériaux naturels ou encore des pratiques sociales et écologiques, au travers d'expositions, de conférences, d'ateliers pédagogiques, de visites de sites, de podcasts…

Jusqu'au 25 septembre, 308 avenue Thiers, à Bordeaux
[Transition(?)] exposition : « What about vernacular ? — USA » Architectures vernaculaires et leurs héritages.

Du 15 septembre au 31 octobre, à la Maison de la Charente-Maritime à La Rochelle
Exposition : « Pop up store du PRAd'A ».

19 et 20 septembre de 13 heures à 17 heures, 308 avenue Thiers, à Bordeaux
Journées Européennes du Patrimoine. Présentation du bâtiment et des activités du 308-MA, visite libre de l'exposition.

Le 18 septembre, atelier pédagogique.

Septembre-novembre, à Sauveterre-de-Guyenne
Résidence recherche-action : « Traversée : renommer et repenser le centre-bourg ».

Automne, 308 avenue Thiers, à Bordeaux
Lancement de la plateforme MEZZANINE. Dans le cadre de la résidence de l'association Rumeurs Radio au 308-MA en 2020.

PAVILLON – MAISON DE L'ARCHITECTURE

Du 1er au 13 octobre, 3 place de la monnaie, à Pau
Exposition : « What about Vernacular ? ». Conférence inaugurale le 1er octobre. Proposées par Justine Lajus-Pueyo, Alexia Menec et Margot Rieublanc.

308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE

Du 3 au 9 octobre, en Nouvelle-Aquitaine
Rencontres Woodrise. Réunions des professionnels de la filière construction autour de la thématique : « immeubles bois de moyenne et grande hauteur pour des villes bas-carbone ».

Le 8 octobre, atelier pédagogique.

PAVILLON – MAISON DE L'ARCHITECTURE

6 octobre à 18 h 30, 3 place de la monnaie, à Pau
Conférence et présentation de l'ouvrage : « Improbabilis, le végétal sous les obus, l'incroyable conquête de la Nature », par Nicolas Deshais-Fernandez Paysagiste Concepteur-Botaniste.

8 octobre à 18 h 30
Visite guidée : « Maison d'enfants à caractère social », par l'équipe de maîtrise d'œuvre : Thal archi – mandataire de l'équipe et accueil par la Directrice Maryem Cherqaoui. En partenariat avec FORBO, TECHNAL et VMZINC.

308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE

Jeudi 8 octobre à 18 h 30, 308 avenue Thiers, à Bordeaux
[Transition(?)] conférence Woodrise et ouverture de l'exposition : « Regards sur le collectif Agora », dans le cadre des rencontres Woodrise.

Du 8 octobre au 27 novembre, 308 avenue Thiers, à Bordeaux
[Transition(?)] exposition : « Regards sur le collectif Agora ». Ateliers groupés pour l'ordonnancement de la recherche artistique, actif de 1963 à 1983.

PAVILLON – MAISON DE L'ARCHITECTURE

9 octobre de 9 heures à 17 h 30, Salle de conférences – Domaine National du Château de Pau
Journée professionnelle ouverte au public — conférences – balade guidée dans le parc : « Paysage, Architecture et Transition écologique au domaine national du château de Pau ». En partenariat avec le Domaine National du Château de Pau.

10 octobre à 16 heures, Médiathèque André Labarrère, à Pau
Conférence + Projection : « Franck Lloyd Wright » film de Frédéric Compain. Animées par Sophie Limare, professeure d'arts visuels à l'ESPE d'Aquitaine, docteure en esthétique et théorie de l'art. En partenariat avec le Réseau des Médiathèques.

13 octobre à 18 h 30, 3 place de la monnaie, à Pau
Présentation — Rencontre débat : « déconstruction et réemploi, des acteurs locaux s'engagent ». Animée par l'association paloise IDRE et l'association Patxa'ma.

Du 15 au 30 octobre, 3 place de la monnaie, à Pau
Rencontre : « construisons Bois ». Exposition du « Prix Régional de la Construction Bois 2019 » Interview filmée de Sophie Brindel-Beth, architecte DPLG « La Frugalité Heureuse dans le 64 » par FIBOIS Nouvelle-Aquitaine – Pau, en partenariat avec le Pavillon de l'architecture et ODEYS.

308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE

Vendredi 16 octobre, 308 avenue Thiers, à Bordeaux
• [Transition(?)] projection - Débat autour du film documentaire : « Great architecture on a small planet ». Dans le cadre du FIFAAC et des Journées Nationales de l'Architecture (JNArchi).

• Rencontre avec un architecte. Pour les élèves de cycle 3 et collégiens. Renseignements et réservation à ma@le308.com. Dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture (JNArchi) et du dispositif « Levez les yeux ! »

ORDRE DES ARCHITECTES - ORDRE DES AVOCATS

Vendredi 16 octobre, La Cité numérique à Bègles
Dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture, journée « Espace public » - colloque professionnel : L'Espace public, espace fondamental du lien social & de l'expression artistique et sportive. Animations tout public : visite du site par l'architecte, Alexandre Chemetoff, ateliers graph et médiation à l'architecture, gaming. (Programme complet joint).

PAVILLON – MAISON DE L'ARCHITECTURE

17 octobre à 15 heures, Médiathèque André labarrère, Pau
Conférence : « Wang Shu et Lu Wenyu ». Proposée par Gilles Ragot.

18 octobre, 6 rue Bargoin, Pau. Cinéma et Architecture — Projection/Débat – Programmation en cours. En partenariat avec le Cinéma d'Art et d'Essai le Méliès.

21 octobre, 3 place de la monnaie, Pau
-16 heures : « Rallye sur le boulevard des Pyrénées ».
-18 heures : « Présentation de l'Association Destination Patrimoine ».

Du 23 au 25 octobre. « Voyage d'architecture dans le Limousin » — rencontres, visites guidées, présentations. Saint-Loubes, Limoges, Saint – Léonard de Noblat, Vassivière… Architecture, Paysage et Patrimoine. En partenariat avec la Maison de l'architecture du Limousin et SINIAT.

28 octobre à 18 h 30, 3 place de la monnaie, Pau
Conférences – échanges : « la démarche bâtiment durable » et « les Solutions Solaires Terreal ». En partenariat avec ODEYS et TERREAL.

30 octobre à 18 h 30, le musée Basque – 37 quai des corsaires Bayonne
« Présentations de concours d'architectures du Pays Basque ». En présence de l'ensemble des équipes d'architecture. En partenariat avec la Ville de Bayonne.

ORDRE DES ARCHITECTES ET PARTENAIRES 308+
6 novembre, 308 avenue Thiers à Bordeaux
Archipride, assemblée annuelle, accueil des jeunes inscrits 2019-2020 et prestation de serment.

PAVILLON – MAISON DE L'ARCHITECTURE
17 novembre à 18 h 30, 3 place de la monnaie, à Pau
« Présentations de concours d'architectures de Collèges : Arzacq – Arraziguet et Nay ». En présence de l'ensemble des équipes d'architecture. En partenariat avec le Conseil Départemental du 64.

308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE
À partir du 10 décembre, 308 avenue Thiers, à Bordeaux
[Transition(?)] exposition : « Tour de France des maisons écologiques ».

10 décembre à 18 h 30, 308 avenue Thiers, à Bordeaux
[Transition(?)] conférence inaugurale : « 6 000 km, 60 jours, 30 projets bioclimatiques ». Le Tour de France des maisons écologiques par Anatomies d'Architecture.

PAVILLON – MAISON DE L'ARCHITECTURE
11 décembre de 9 h 00 à 18 h 00
Une journée en Occitanie : Toulouse. Visite d'usine Technal et découverte de l'exposition Palmarès Technal 2019 à Toulouse. Visites guidées des projets en présence des équipes de maîtrise d'œuvre.
- « Réhabilitation du site historique des Halles Latécoère en cité des start-up et espace culturel ».
- « La Halle aux Machines ». En partenariat avec TECHNAL.

308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE
15 décembre, , 308 avenue Thiers, à Bordeaux
[Transition(?)] atelier pédagogique. Activité sur réservation à l'attention des groupes scolaires, avec Natacha Jolivet, Rue du p'tit chantier.

ORDRE DES ARCHITECTES
Dates à préciser, à Limoges et à La Rochelle
Matinée juridique en partenariat avec la MAF.

EN POITOU-CHARENTES

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE POITIERS
1 rue de la Tranchée, à Poitiers

De septembre à juin. Accueil d'un Professeur en Service Éducatif (PSE) en partenariat avec la Délégation Académique à l'Action Culturelle — Rectorat de Poitiers.

2 octobre. Assemblée générale annuelle.

16 octobre. « Levez les yeux ! », une journée dédiée aux scolaires : rencontres en classe, balade architecturale avec visites d'agence, de chantier et de bâtiment, visite à deux voix du Musée Sainte-Croix (collections et architecture de Jean Monge).

Du 16 au 18 octobre. Journées Nationales de l'Architecture, trois jours d'animations pour tous : projection de film, exposition, rencontre publique, défi jeune public, balade architecturale, visites et « Braderie de l'Architecture ».

Le 1er octobre. Restitution publique du PFE inter-écoles de l'ENSA Paris-Belleville et l'ENSAP Bordeaux : « Transformer pour préserver », site de Poitiers.

Le 7 octobre. Rencontres Woodrise, en partenariat avec FIBOIS Nouvelle-Aquitaine..

En octobre, dans le cadre du Mois de l'Architecture.
Sortie du livret-parcours « L'architecture contemporaine à Poitiers » co-édité avec la Ville de Poitiers, labellisée « Ville et Pays d'Art et d'Histoire ».

Du 20 au 22 novembre. Voyage à Clermont-Ferrand à l'occasion de la 5e Biennale du Réseau des Maisons de l'Architecture.

EN LIMOUSIN

MAISON DE L'ARCHITECTURE DU LIMOUSIN

Dimanche 13 septembre, à Saint Léonard de Noblat.
Visite de la Collégiale avec le FRAC Centre-Val de Loire par Béatrice Fournet Reymond architecte.

Vendredi 33 septembre, au Le Petit Mas, La Brionne. Visite du jardin remarquable Val Maubrune, visite guidée payante 7 €/personne et sur inscription à maison.architecture.limousin@gmail.fr. Visite suivi d'un pique-nique tiré du sac.

À la BFM centre-ville, Limoges. Conférence : « Oscar Niemeyer, J'ai tropicalisé l'architecture moderne » de Gilles Ragot.

Conférence : « L'Architecture Art Déco L'autre modernité de l'entre-deux guerres » de Gilles Ragot.

À l'ENSA, Limoges. Visite du nouvel Atelier Volume de l'ENSA par ANMA architectes.

De septembre au vendredi 16 octobre, JNAC 2020
Atelier Val Maubrune, avec une classe de Terminale de la Cité scolaire Raymond Loewy

Vendredi 16 octobre, JNA 2020, à Limoges
Visite du chantier du Théâtre de l'Union, avec Spirale Architectes, sur inscription à maison.architecture.limousin@gmail.fr

Samedi 17 octobre à 14 h 30, 15 h 30 et 16 h 30, JNA 2020, à Limoges. Balade urbaine et architecturale Quartier Caserne Marceau avec Limoges VAH, visite payante et sur inscription à l'Office de Tourisme de Limoges.

Report des élections ordinales

Dans le numéro 308+ n°47 d'été nous vous annoncions le report des dates des élections ordinales. L'arrêté du 2 juillet 2020 (MICC 20160110A) relatif aux élections des conseils régionaux de l'Ordre des architectes et du Conseil national de l'Ordre des architectes fixe les nouvelles dates et annule l'arrêté du 31 janvier 2020.

Ces dates sont les suivantes :

Pour les conseils régionaux de l'Ordre :

- 1er tour : 2 février 2021
- 2e tour : 8 mars 2021.
  Date limite du dépôt des candidatures :
  18 décembre 2020 à 18 heures (heure locale).
- L'appel de candidature sera lancé courant octobre 2020.

Pour le CNOA :

- Élection le 3 juin 2021.
  Date limite de dépôts des candidatures : 3 mai 2021.

« Livraison à domicile », innover pour créer du lien

Chaque semaine de confinement, la Maison de l'Architecture de Poitiers a diffusé une lettre d'information pour partager des ressources en ligne. Une boîte à idées pour petits et grands, amateurs et professionnels, qui savent bien que culture rime avec architecture ! Dans un contexte inédit, l'initiative a permis de maintenir une présence active et riche d'échanges avec le public. Chaque édition a bénéficié spontanément de relais auprès des réseaux de l'architecture, de l'éducation et des collectivités territoriales. A retrouver sur :

www.ma-poitiers.fr

FIFAAC

La 5e édition du Festival International du film d'architecture et des Aventures Constructives sous la Présidence de M. Fr Chaslin (architecte critique écrivain) se déroulera du 13 au 18 octobre.

Mardi 13 — Cinéma Le Festival à Bègles projection de « Parasite » de Bong Joon-ho version Noir et blanc inédite.

Jeudi 15 — Institut Cervantes en collaboration avec le Musée du design et des arts décoratifs de Bordeaux, projection de deux documentaires : « Recordando a Coderch » et « Miguel Mila, desenador, inventor, bricoleur ».

Vendredi 16 — Le 308 maison de l'architecture, projection « Great Architecture on a Small Planet » de Lars Torp & Thomas Houkjær. Projection et débats.

Vendredi 17 et samedi 18 — Compétition internationale de documentaires et remise de prix.

www.fifaac.fr

Les architectes fêtent les Journées nationales de l'Architecture

Les 16, 17 et 18 octobre vous avez rendez-vous avec l'architecture et les architectes

Retrouvez dans les deux documents joints à ce journal les programmes d'évènements organisés par les acteurs de la dynamique 308+,
Ordre des architectes et maisons de l'architecture de Nouvelle-Aquitaine, associés à de nombreux partenaires dont l'Ordre des Avocats de Bordeaux, la Cité Numérique de Bègles, des CAUE et Villes et Pays d'Art et d'Histoire, des collectivités territoriales, etc.

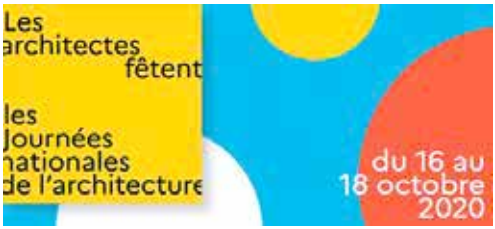

CROA NOUVELLE-AQUITAINE
TABLEAU DU CONSEIL DU 10 JUILLET 2020.

◊ INSCRIPTIONS ARCHITECTES

BERTRAND BEILLARD – Associé (16).

CASSANDRE CAMPANELLA – Libérale (33).

MARINE CRESPY – Libérale (24).

MARTA DIAZ-GUARDAMINO MUNT – Libérale (64).

FLORIAN GUÉRANT – Associé (16).

HUGO PALTEAU – Associé (33).

CHARLES VANEPH – Libéral (87).

◊ RADIATIONS ARCHITECTES

JESUS ARRECUBIETA – (Espagne) - Cessation d'activité.

LUIS ECHEVERRI TAPIA – (Espagne) – Cessation d'activité.

ALAIN GARAT – (86) – Cessation d'activité.

SERGE LANSALOT – (33) – Cessation d'activité.

MICHEL OLLIVIER – (17) – Cessation d'activité.

RICARDO RUIZ – (Espagne) – Cessation d'activité.

JEAN-LOUIS VACHER – (17) – Cessation d'activité.

◊ INSCRIPTIONS SOCIÉTÉS

AGENCE AURÉLIE PAILLER – SARL (87)

AM ARCHITECTURE – SARL (64)

BUA – SARL (16)

DEDIEU ET GRYTSAY ARCHITECTES – SARL (33)

ESSEA ARCHITECTURE – SARL (17)

FUZO ARCHITECTURE – EURL (33)

HOPAL ARCHITECTURE SAS – SAS (33)

MDLS – SARL (47)

OSTIOLE – SARL (33)

OTOE ARCHITECTES – SAS (64)

PCARRÉ ARCHITECTURE – EURL (17)

WEEK ARCHITECTURE – SAS (64)

◊ RADIATIONS SOCIÉTÉS

ARRIÈRE COUR (33) – SAS – Dissolution.

ATELIER CENTRE JOËL NISSOU (19) – SELARL – Dissolution.

P2M ARCHITECTURE (64) – SASU – Dissolution.

SACAZE & PARTNERS (33) – SAS – Dissolution.

◊ TRANSFERTS HORS NOUVELLE-AQUITAINE

ARCHÉSITES – Transférée vers CROA Occitanie.

VINCENT AUGIER – Transféré vers CROA Occitanie.

SANAA KACHAAMI – Transférée vers CROA Île-de-France.

TOM MESTIRI – Transféré vers CROA Occitanie.

RÉMI MORGAT – Transféré vers CROA Île-de-France.

◊ TRANSFERTS VERS NOUVELLE-AQUITAINE

YELLOW GINKGO – Transférée du CROA Auvergne-Rhône-Alpes.

SOPHIE CADIERGUES – Transférée du CROA Occitanie.

MORGANE DE ROCHEFORT – Transférée du CROA Auvergne-Rhône-Alpes.

CHRISTINE JODRA – Transférée du CROA Occitanie.

◊ PRESTATION DE SERVICES

FINN NORKJAER – architecte danois - Renouvellement de sa prestation (75).

MARIA MICHELENA ALBISTUR – architecte espagnole - Renouvellement de sa prestation (64).

Erratum 308 n°47
Mouvements au Tableau des Conseils des 2 avril et 15 mai et non des 13 décembre et 10 janvier.

308+

trois cent huit avenue Thiers, 33 100 Bordeaux
tramway ligne A, arrêt Galin 05 56 48 05 30
Contact comité de rédaction : s.molines.ordre@architectes.org
www.le308.com
www.facebook.com/le308
Chaîne YouTube : www.youtube.com/user/troiscenthuit

Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine

Siège

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux

Pôles

Limoges : 75 boulevard Gambetta, 87 000 Limoges

Pau : 3 place de la Monnaie, 64 000 Pau

Poitiers : 1, rue de la Tranchée, 86 000 Poitiers

Tél. 05 56 48 05 30 — ordre.na@architectes.org
www.architectes.org/nouvelle-aquitaine

VIRGINIE GRAVIÈRE (Présidente)
LAURENCE SERVAT (Directrice et juriste)
SOPHIE MOLINES (Responsable de la communication)
ISABELLE BABIN (Assistante de direction)
VÉRONIQUE BACHWA (Assistante de direction)
MAËVA GREZES (Juriste)
JULIE DUPUY (Secrétaire comptable)
EMMANUELLE LACAVE (Assistante administrative)

MAJ Formation Continue Architecture et cadre de vie

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux
Tél. 05 57 14 06 97
formation@maj-na.fr

DENIS LATOUR (Président)
CORINNE LÉGER (Directrice - Responsable formation)
MARIE BARUSSAUD (Chargée de communication - Assistante formation)

LE 308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux
Tél. 05 56 48 83 25
ma@le308.com
www.ma-lereseau.org/aquitaine

PAUL ROLLAND (Président)
ADRIEN MAILLARD (Directeur)
MARLÈNE PROST (Chargée d'administration et des publics)

LE PAVILLON — MAISON DE L'ARCHITECTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

3 place de la Monnaie, 64 000 Pau
Tél. 05 33 11 44 86 – Fax. 05 59 82 88 32
www.pavillondelarchitecture.com
SÉVERINE TARDIEU, CAROLE BONIFACE (Co-Présidentes)
NADINE BUENO (Directrice)

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE POITIERS EN NOUVELLE-AQUITAINE

1 rue de la Tranchée, 86000 Poitiers
Tél. 05 49 42 89 79 – mdapc@mdapc.fr
www.mdapc.fr

PATRICK VETTIER (Président)
FRÉDÉRIQUE LACROIX (Directrice)

MAISON DE L'ARCHITECTURE DU LIMOUSIN EN NOUVELLE-AQUITAINE

75 boulevard Gambetta, 87000 Limoges
maison.architecture.limousin@gmail.com
www.ma-lereseau.org/limousin/

SOPHIE BERTRAND, BÉATRICE FOURNET-REYMOND (Co-Présidentes)
FANNIE LOGET (Médiatrice culturelle)

308 + est une publication des Architectes et de l'Architecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

N° ISSN 2267-3776.
Directrice de publication : VIRGINIE GRAVIÈRE,
Rédactrice en chef : SOPHIE BERTRAND,
Comité de rédaction : VINCENT ARNÉ, PIERRE BERTIN, CAROLE BONIFACE, NICOLAS DELBOURG, JULIEN GADRAT, FRÉDÉRIQUE LACROIX, CORINNE LÉGER, ADRIEN MAILLARD, MATTHIEU DE MARIEN, JULES MANSART, MÉLANIE REBEIX, PATRICK VETTIER,

Coordination : SOPHIE MOLINES,
Conception graphique : DIDIER LECHENNE.

ORDRE DES ARCHITECTES

le 308 - Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine

Le Pavillon maison de l'architecture en Nouvelle Aquitaine

MAISON DE L'ARCHITECTURE DU LIMOUSIN

maison de l'architecture de Poitiers en Nouvelle-Aquitaine

MAJ